



# ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES  
DE ROQUEBRUNE-CAP MARTIN MENTON ET ENVIRONS

**B.P. 17 – 06501 MENTON Cedex**

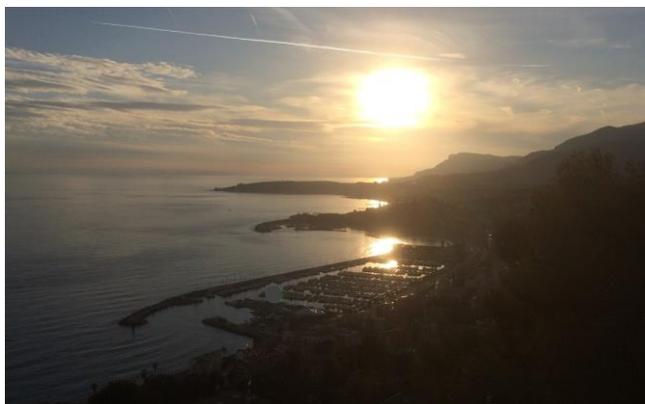
AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 21

Bulletin interne de l'Association

n°1/2024 Janvier

## Agenda :

- 10 février : Assemblée Générale de l'ASPONA – L'Orangerie – Rue Partouneaux à Menton
- 14 février à 18h : Réunion publique sur le futur PLU organisée par la Mairie dans les Salons du Louvre
- 26 mars : Forum Citoyen de l'Air à Marseille (Hôtel de Région) pour un 1er bilan du projet Capt'Air – suivi possible en visio (<https://fnepaca.fr/agenda/forum-citoyen-de-l-air>)
- 27 avril : 2ème fête de la Biodiversité dans les jardins Biovès à Menton



## **Vos promenades dans le Domaine du Cap Martin depuis votre jeunesse : Appel à témoignages**

Nous poursuivons nos échanges avec la Mairie et la Préfecture, pour le déplacement de 200 m du portail de l'Allée Centrale, implanté sur la voie communale. Le reportage au 20 heures de TF1 (3,5 millions de spectateurs) sur la vogue des « communautés enfermées » en débutant par les très riches du Cap Martin, qui ont attendu 110 ans pour considérer que la promenade des piétons roquebrunois constituait « une nuisance », nous a donné des idées.

Vos témoignages pourraient nous servir pour attester auprès de la justice d'une privation brutale d'un usage régulier et ininterrompu des allées. Nous en reparlerons à l'AG, mais sans attendre, fouillez dans vos albums photos !

## **Meilleurs vœux pour 2024 !**

*L'année écoulée a été marquée par de belles victoires : de nouvelles aires protégées à Beausoleil et à la Turbie, la renonciation à la vente et destruction de la Vieille Forge pour en faire un lieu convivial au cœur du secteur sauvegardé de Menton, la mise au placard par le Préfet du projet d'endigage pour la partie naturelle de la Baie Ouest à Menton, l'interruption de défrichements sauvages entrepris en zone naturelle à Gorbio, le refus par les services de l'Etat aux extensions d'urbanisation sur des terrains vierges envisagées dans le cadre de la révision du PLU de Menton, une place au Comité de suivi de la STePRIM (Prévention des risques en montagne), etc.*

*Des jalons ont également été posés, s'agissant de la possible création d'un parc marin au Cap Martin, d'une gestion transfrontalière conjointe des sites Natura 2000 Mer ou encore de la mise en défens du promontoire de la Tête de Chien, sorte de phare posé sur l'horizon.*

*Un travail patient mais déterminé nous attend en 2024. Il interroge notre capacité à changer notre relation avec la nature, non pas pour l'asservir mais pour la valoriser et lui reconnaître tous les services qu'elle nous délivre gratuitement. La simple soumission à la technique ne relève de rien d'autre que de la peur face au caractère transitoire de l'espèce humaine, pourtant partagé par l'ensemble du vivant.*

*F. Lorenzi*

## **Plateau Saint-Michel**

Lors d'un reportage diffusé le 27/11 sur France 3 consacré à l'état de délabrement de ce site inscrit, arboré et public, le Maire de Menton a tenu des propos excessifs, choquants et injurieux à l'égard de notre Présidente, en dehors de sa présence (<http://aspona.org/CampingStMichel.htm>). Notre lettre personnelle lui demandant de présenter ses excuses étant restée sans réponse depuis plus d'un mois, nous nous voyons dans l'obligation de porter plainte pour diffamation et de demander réparation du préjudice.

### Le projet de déménagement pas très écologique du Super U de Carnolès

Jamais évoquée lors des réunions publiques en novembre 2022, l'installation du Super U dans la ZAC Cœur de Carnolès se confirme. La demande effectuée auprès de la CDAC (commission départementale de l'aménagement commercial) le 6/12 prévoit le triplement de la surface de vente (1500 m<sup>2</sup> au lieu de 560 m<sup>2</sup>) mais toujours pour de l'alimentation et la réservation de 119 places pour des autos et 41 places pour des 2 roues (motos et vélos). L'annonce faite maintes fois par les édiles de réserver plus de 100 places publiques aux usagers du train semble tombée aux oubliettes. Or l'étude de mobilité jointe au dossier estime à un surplus de 80% le trafic lié à l'espace commercial, par rapport à celui lié aux futurs logements (+ 2780 véhicules / jour au total dans le quartier). De plus, ces données n'intègrent pas la fréquentation hebdomadaire additionnelle de 10 camions de 19 tonnes, 20 fourgons pour le Super U et 9 fourgons pour les autres commerces (<http://aspona.org/BaseAerienne.htm>).

L'ASPONA, via le GADSECA, a introduit un recours contre l'avis favorable de la CDAC pour aboutir à une réduction du nombre de places de stationnement privatisées, afin d'en préserver une centaine pour les usagers du train et les touristes. Il vient d'être rejeté au motif que seules les associations de commerçants pouvaient se manifester.

### Requalification de la vallée du Borrigo : le pire est à craindre

Moins passante et polluée que celle du Careï, la vallée du Borrigo bénéficie encore de 2 contre-allées arborées et de beaux dégagements de vue vers les hauteurs (la colline de la Vierge et celle du domaine Cernuschi-Latournerie). Pourtant la Mairie a décidé, sous prétexte de « requalification », d'y lancer 2 projets lourds de construction :

- **en rive gauche**, la future ZAC (?) des Sœurs Munet a été présentée au conseil municipal du 21 décembre. Les maisons délabrées (laissées ainsi depuis plusieurs décennies) de 1 ou 2 étages devraient être remplacées par plusieurs immeubles dont une « mini-tour » de 6 étages à la place de l'ancien Crystal Palace.

- **en rive droite**, un permis de construire vient d'être déposé (pas encore validé et donc pas consultable) pour des immeubles dans le bas des lacets Cernuschi par la SSCV Menton-Borrigo basée à Villeneuve d'Ascq (!). Le cabinet d'architectes associé est celui de Renaud d'Hauteserre, auteur de la muraille *L'intemporel* route de Gorbio et du projet pour Grima à Beausoleil, heureusement abandonné. La commissaire-enquêtrice Alice Kuhne-Barbier avait alors émis un avis très défavorable sur « *la barre avec des balcons filants, digne des années 60, prévoyant des logements sociaux ne bénéficiant ni du soleil, ni de la vue* ».

### Natura 2000 mer Cap Martin : vers un redémarrage

Le COPIL s'est réuni en présence du Commissaire maritime Thierry de La Burgade le 5/12, la dernière réunion remontant à février 2020. Un nouveau tandem CARF-SMIAGE, dont le Maire de Menton s'est vu confier la Présidence, a été investi par le COPIL (et l'Etat) pour conduire la prochaine phase d'animation du site (2024-2027). Parmi les réalisations passées : les actions de sensibilisation (Journées de la Mer) qui ont touché plus de 1500 personnes, le remplacement progressif du **balisage règlementaire des zones interdites aux engins motorisés (ZIEM)** réalisé pour un coût de 80 000 € sur 5 ans (dont 80% payés par l'Etat), ainsi que l'installation **d'ancrages fixes pour la plongée** (5 sites dont le dernier sera équipé en 2024). En 2022 et 2023, la CARF a participé à l'exercice **RAMOGEPOL** de lutte contre une pollution marine organisé dans le cadre de l'accord RAMOGE. Pour l'avenir, l'Etat s'est engagé à examiner la demande **d'extension de la zone N2000 jusqu'à la frontière monégasque** faite par le COPIL en 2016. Il a été convenu qu'un logo serait formalisé. L'Office Français de la Biodiversité créera un groupe de travail avec les **pêcheurs professionnels** afin d'établir d'ici 2027 des mesures pertinentes pour réduire les pressions sur la ressource. La mise en œuvre d'un projet européen de **coopération transfrontalière avec N2000 Capo Mortola** et d'un **schéma territorial de restauration écologique (STERE)** ont également été évoqués.

### Pour poursuivre ses activités l'ASPONA a besoin de vous !

#### Bulletin d'adhésion, de renouvellement ou de don :

ASPONA, BP 17, 06501 – MENTON Cedex

e-mail : [info@aspona.org](mailto:info@aspona.org)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

e-mail :

@

Je déclare adhérer à l'ASPONA et je règle la cotisation de 30€ (20€ pour étudiants et chômeurs)

Date :

Signature :

Cotisation déductible en partie de vos impôts – Un reçu vous sera envoyé sur demande